

Bourse Anne et Robert Bloch 2024 pour le perfectionnement professionnel d'un-e jeune artiste jurassien-ne

La Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle dans le Jura (FARB) attribuera en 2024 une bourse destinée à permettre le perfectionnement professionnel d'un-e jeune artiste jurassien-ne dans son domaine d'activité.

La valeur de cette bourse est fonction de l'importance du perfectionnement envisagé, mais au maximum de 20'000 francs.

Elle s'adresse à tous les jeunes artistes (35 ans maximum) au bénéfice d'un CFC ou d'une formation équivalente, dans les domaines culturels tels que :

- Arts visuels (peinture, sculpture, photo, cinéma, vidéo)
- Arts de la scène (théâtre, chorégraphie, danse, etc...)
- Belles-Lettres
- Musiques

Les personnes intéressées, ressortissantes de la République et Canton du Jura ou y étant domiciliées depuis 3 ans au moins, adresseront leur dossier avec CV, copies CFC et projet de perfectionnement dûment décrit et chiffré, au siège de la Fondation :

FARB, rue de Fer 8, CH-2800 Delémont

jusqu'au **30 juin 2024**, au plus tard.

Le règlement d'attribution de la Bourse peut être consulté sur le site internet de la FARB : www.fondationfarb.ch

Selon l'article 6 de ce règlement, le Conseil de fondation se réserve le droit de ne pas attribuer la Bourse.